

Le 21 avril 1734, MM. de Beauharnois et Hocquart accordaient à M. de Lavaltrie une importante *augmentation* à la seigneurie que son père avait obtenue le 29 octobre 1672 et dont il avait hérité comme fils aîné. Il lui donnaient "une lieue et demie de terre de front sur deux lieues et demie de profondeur, à prendre le dit front au bout de la profondeur et limites de la lieue et demie de profondeur du fief de Lavaltrie, pour être la dite prolongation en profondeur unie et jointe au dit fief de Lavaltrie, et ne faire ensemble qu'une seule et même seigneurie, laquelle, par ce moyen, se trouvera être d'une lieue et demie de front sur quatre lieues de profondeur . . ." (55).

Cette concession d'*augmentation* fut ratifiée par le roi le 8 février 1735 (56).

Le 12 mai 1739, M. de Lavaltrie recevait le commandement d'une compagnie (57).

Le 12 août 1746, M. de Lavaltrie assistait, au château Saint-Louis de Québec, à une importante assemblée des principaux officiers de la colonie, tant militaires que civils, et des habitants de Québec. Il s'agissait de prendre une décision sur l'opportunité de continuer ou non les fortifications de Québec. Le ministre de Maurepas était d'avis que ces travaux n'étaient pas nécessaires et que s'ils étaient entrepris, ils devaient être à la charge des habitants de Québec. Les opinions se partagèrent beaucoup. La plupart des officiers civils et des marchands se prononcèrent en faveur de la démolition des travaux commencés. Quelques-uns furent en faveur de suspendre les travaux commencés jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté. Enfin, le plus grand nombre furent en faveur de continuer les travaux. M. de Lavaltrie se rangea parmi ceux-ci (58).

Au mois d'août 1746, M. de Rigaud recevait du gouverneur de Beauharnois le commandement d'un parti de Canadiens et de Sauvages qui devait, tout en couvrant le fort Saint-Frédéric, faire une incursion dans la Nouvelle-Angleterre. Il avait sous ses ordres 600 Canadiens et 300 Sauvages. Les officiers étaient MM. de Lavaltrie et de Sabrevois, capitaines ; MM. de Vassan et de Muy, lieutenants ; MM. de Portneuf, de Villiers, de Longueuil, de Saint-Luc, de Muy Jeune, de Carqueville, La Chauvignerie, Saint-Paul de Senneville, de Léry, de Montigny, enseignes.

Parti de Montréal le 3 août 1746, le détachement était rendu au fort

---

(55) *Pièces et documents relatifs à la Tenure seigneuriale*, p. 173.

(56) *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier 7.

(57) *Rapport sur les Archives canadiennes pour 1904*, p. 261.

(58) Edouard Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner sur les Archives canadiennes pour 1899*, p. 150.